



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE
CONVOCATION
28 SEPTEMBRE 2023

DATE D'AFFICHAGE
28 SEPTEMBRE 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : **21**
PRESENTS : **15**
VOTANTS : **16**

**OBJET : SORTIE DE
L'ACTIF DE BIENS
IMMOBILISÉS.**

L'an **deux mil vingt-trois**

Le **Lundi 2 Octobre à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique

sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. Mme AUBIN.
M. ROUSSILHE. M. GANTHER. Mme COLLANGE. M. BODIN.
M. TALABARD. Mme MINARD de CHABANNES. M. BOUTONNAT.
Mme MOUILLÈRE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusées :

- Mme JEUNE, pouvoir à Mme QUATRESSOUS,
- Mme VAZ.

Absents :

- M. FERBOS,
- Mme PÉRICHON,
- M. HUSSON,
- M. MARTIN.

Madame Émilie MOUILLÈRE a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des biens doivent être sortis de l'actif de la Commune, du fait de leur destruction ou dont l'amortissement est terminé. Il s'agit des biens suivants :

- Auto-laveuse Cleanfix RA530B Salle de la Grenette
n° inventaire : 466 ; date achat : 11/10/1999 ; valeur achat :
6 067,17 € ; compte 2188

- Perforateur burineur+rabot+défonceuse+lampe+escabeau
pour CTM
n° inventaire : 656 ; date achat : 04/08/2003 ; valeur achat :
2 251,89 € ; compte 2158

- Débroussailleuse STIHL FS360C-E n° série 181183413
n° inventaire : 201617 ; date achat : 18/08/2016 ; valeur achat :
718,87 € ; compte 2188

- Meuleuse Bosch GWS1000 diam.125
n° inventaire Commune : 200911 ; n° inventaire Hélios :
90000478220032 ; date achat : 11/06/2009 ; valeur achat :
101,86 € ; compte 2158

- Onduleur CTM MGE-EATON Eco 1600FR USB 8
connecteurs n°série G033D16122
n° inventaire : 201361 ; date achat : 04/10/2013 ; valeur achat :
559,73 € ; compte 2183

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de l'assemblée pour
lui permettre de réaliser ces sorties de l'actif.

Le Conseil, entendu les explications de son Président et
après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter la sortie des biens cités ci-dessus, de l'actif de
la Commune de Lapalisse.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et
an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le 10 OCT. 2023

Publié ou Notifié
le : 3 OCT. 2023

le :
Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,

